



# La participation citoyenne au sein du Conseil National de l'Alimentation

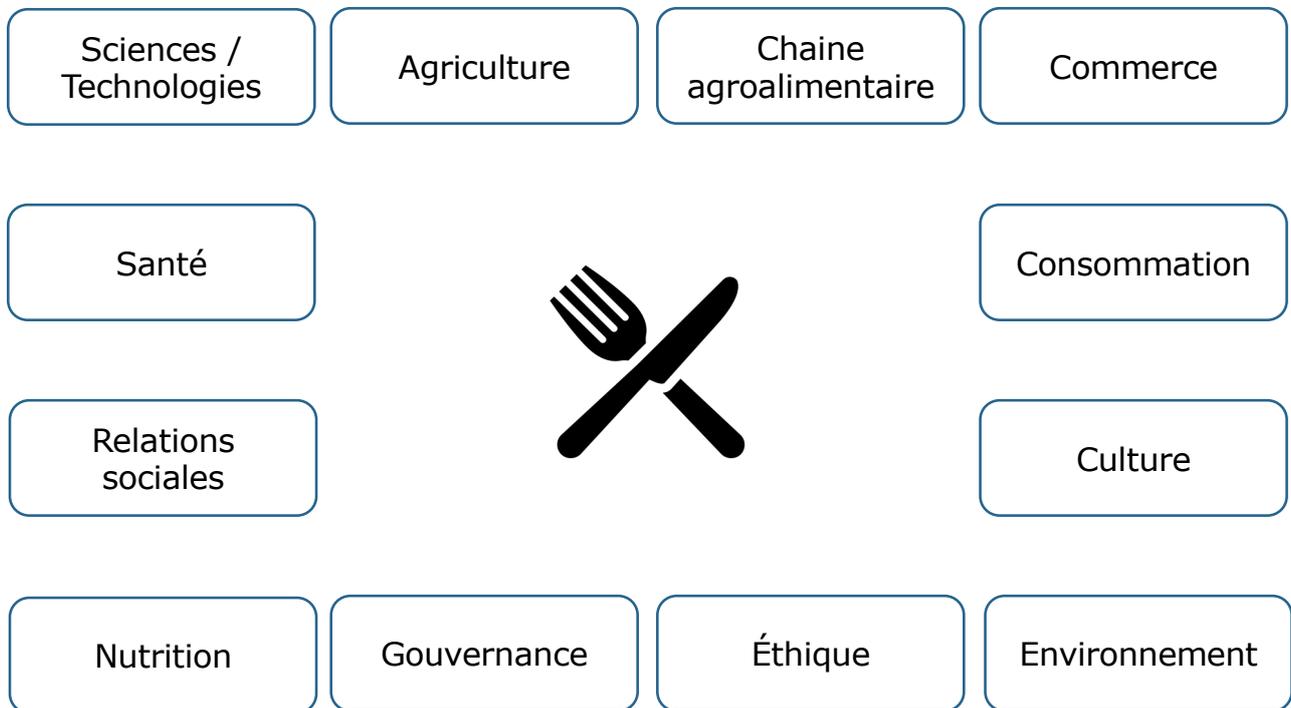
*Intégrer les citoyens aux travaux du CNA*

# I. L'alimentation

Un objet unique ...

- ▶ L'alimentation nous concerne tous et fait partie de notre quotidien.
- ▶ L'État et l'Union Européenne régulent l'alimentation par des politiques publiques (agricoles, nutritionnelles, d'information du consommateur etc.)
- ▶ Les denrées alimentaires sont produites par une forte diversité d'acteurs (producteurs agricoles, transformateurs, distributeurs, artisans, restaurateurs etc.)

... à la croisée de nombreux enjeux



Sa **spécificité**, la **diversité** d'acteurs impliqués et les nombreux **enjeux** qui l'entourent, font de l'alimentation un objet d'étude **complexe**.

Pour éclairer les décisions visant à façonner le système alimentaire, il existe en France un espace d'échanges unique en son genre : **le Conseil National de l'Alimentation (CNA)**.

## II. Qu'est-ce que le Conseil National de l'Alimentation ?

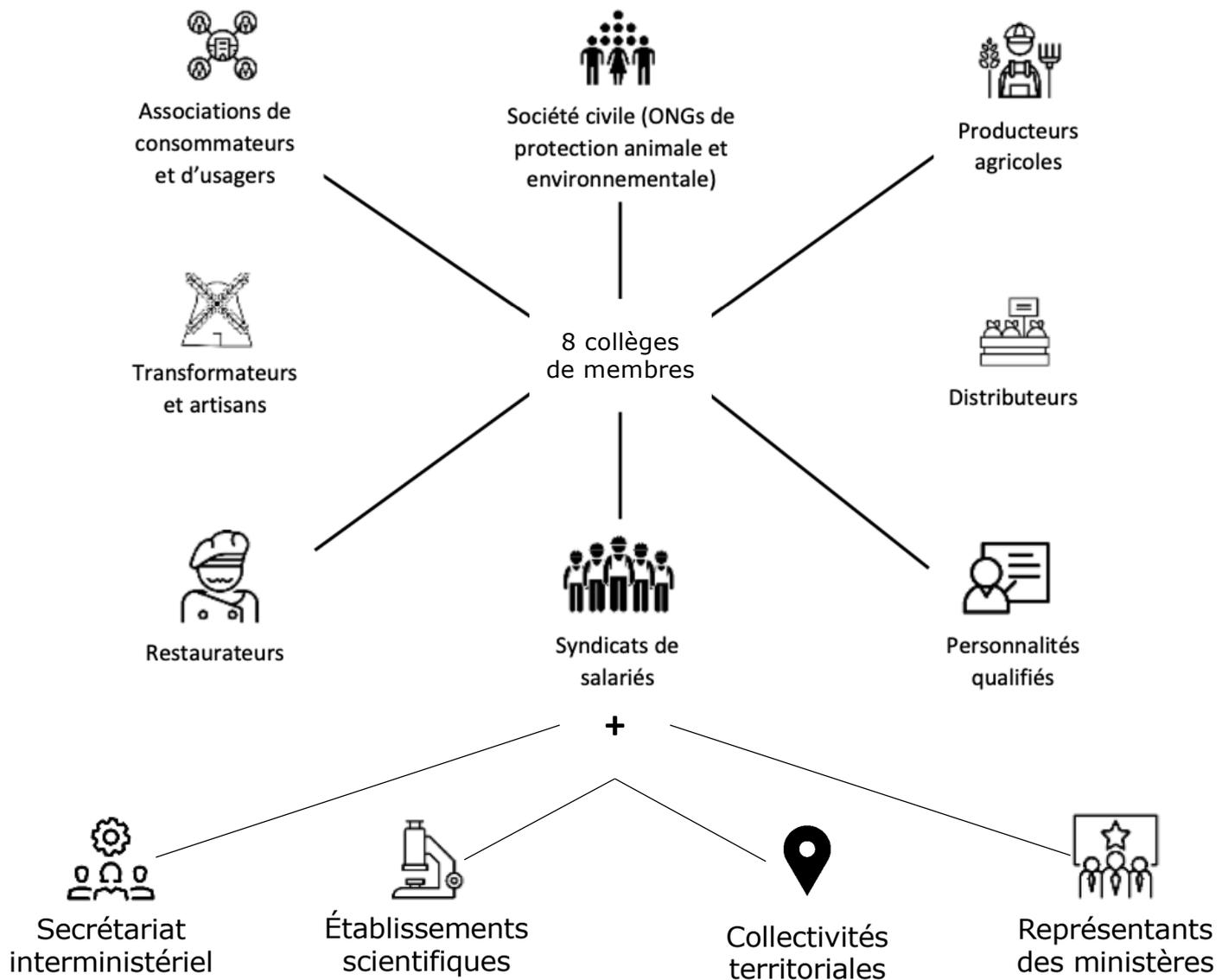
### « Parlement de l'Alimentation »

Le CNA est un **espace de débat** indépendant et spécialisé sur les sujets d'alimentation unique au niveau européen réunissant l'ensemble des acteurs des systèmes alimentaires. Son rôle est multiple :

- ▶ Donner à voir les **points de vue** des principaux représentants des acteurs de la chaîne alimentaire en France et faire émerger des **recommandations** sur un sujet relatif à l'alimentation.
- ▶ Produire des **retours d'expérience** suite à des crises alimentaires d'ampleur nationale.
- ▶ Conduire des **débats citoyens** sur des thématiques d'alimentation.

Depuis sa création en 1985, le CNA a émis **84 avis** destinés aux acteurs de l'alimentation, en particulier aux pouvoirs publics. Ces « avis » ont pour but d'**enrichir la décision publique** en l'éclairant des opinions des différentes parties prenantes.

### Qui compose le CNA ?

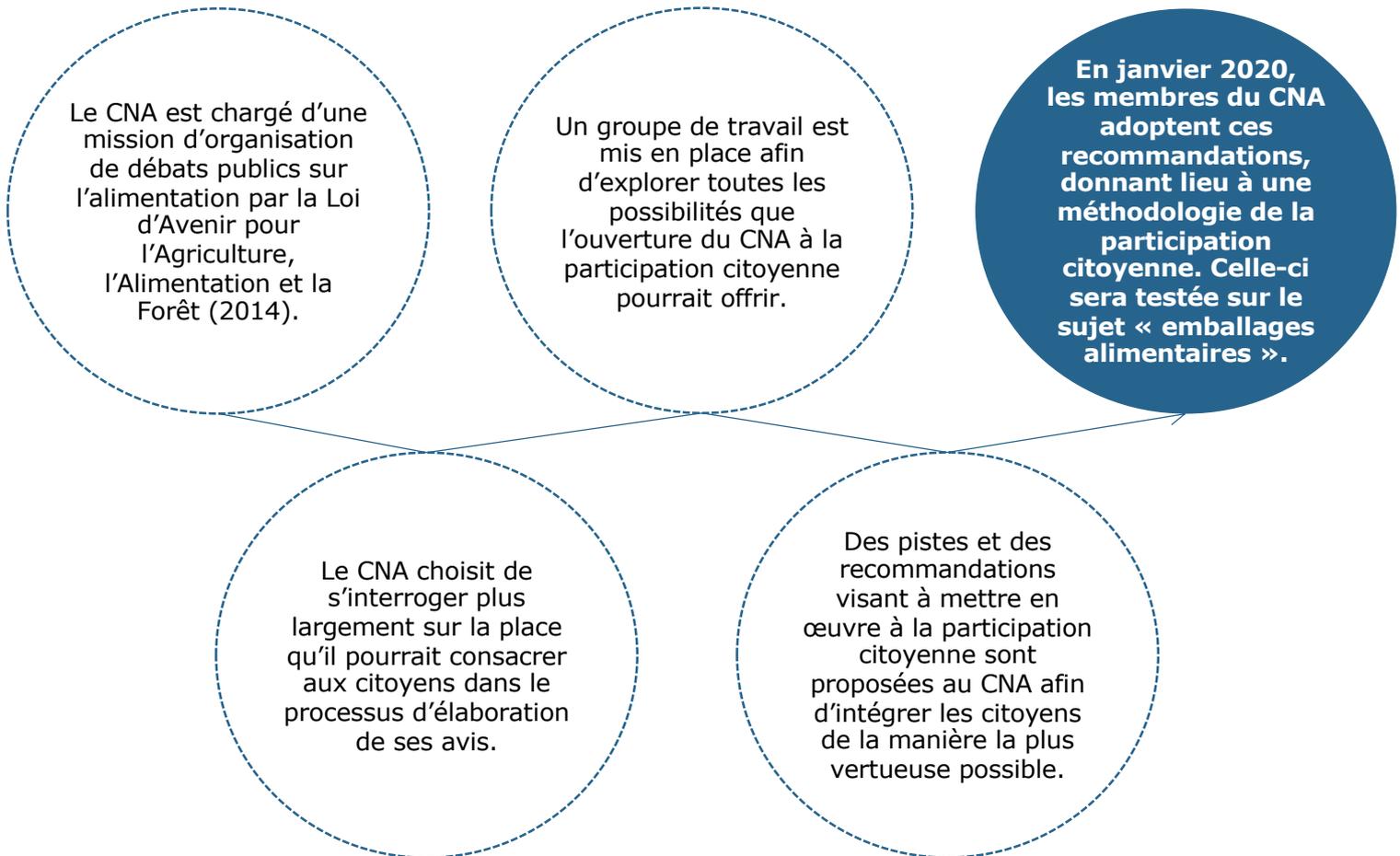


# III. L'ouverture du CNA à la participation citoyenne

## Processus d'ouverture

Jusqu'à récemment, le Conseil National de l'Alimentation était une instance entièrement consacrée aux **représentants des acteurs de la chaîne alimentaire**. Aujourd'hui, il cherche à intégrer la parole citoyenne directement.

Alors comment le CNA s'est-il ouvert à la participation citoyenne ?



## Pourquoi s'ouvrir aux citoyens ?

- ▶ Pour incarner pleinement un « Parlement de l'Alimentation »
- ▶ Pour démocratiser le débat autour de l'alimentation
- ▶ Pour enrichir le travail de concertation
- ▶ Pour donner plus de poids aux avis émis
- ▶ Pour bâtir un CNA plus inclusif et légitime

## Pourquoi participer ?

- ▶ Pour faire entendre la parole citoyenne
- ▶ Pour peser davantage sur les politiques alimentaires
- ▶ Pour éclairer les avis des préoccupations citoyennes
- ▶ Pour que le citoyen soit acteur du processus de décision

## IV. Quelles modalités de participation citoyenne au CNA ?

Afin d'intégrer le citoyen au sein de son organisation, le CNA a décidé de **modifier son fonctionnement** en s'appuyant sur l'analyse conduite par la Commission Nationale du Débat Public et d'experts. Cette adaptation vise à intégrer la participation citoyenne de manière bénéfique pour le citoyen et pour les travaux du CNA.

Dans cette perspective, plusieurs pistes d'ouverture du CNA à la participation citoyenne ont été envisagées, et plusieurs dispositions ont été prises.



### Création d'une cellule de la participation citoyenne

*Celle-ci a pour but de :*

- ▶ Élaborer une proposition de dispositif participatif
- ▶ Fournir aux citoyens une information complète, pluraliste et contradictoire sur le sujet traité
- ▶ Réaliser des retours d'expérience et ajuster la méthodologie de participation citoyenne du CNA
- ▶ Identifier les publics et mettre en place les outils de mobilisation adaptés
- ▶ Suivre la mise en place du dispositif de garantie
- ▶ Publier un bilan recensant les modalités de participation citoyenne



### Mise en place d'un dispositif de garantie des bonnes pratiques

- ▶ Nommer des tiers en tant que garants
- ▶ Valider les informations préalables soumises aux citoyens
- ▶ Suivre et évaluer en continu la démarche participative
- ▶ S'assurer que les conditions de participation citoyenne sont respectées et que l'avis du citoyen est entendu

## Mais aussi...



### Adaptation de la charte d'éthique et de déontologie du CNA aux valeurs de la participation citoyenne

- ▶ Sincérité
- ▶ Clarté
- ▶ Transparence
- ▶ Égalité de traitement



### Promotion d'une culture de la participation citoyenne au sein du CNA

- ▶ Développer les valeurs de la participation citoyenne au sein du CNA
- ▶ Encourager le pouvoir d'initiative citoyen



### Ancrage territorial des débats du CNA

*Pourquoi ?*

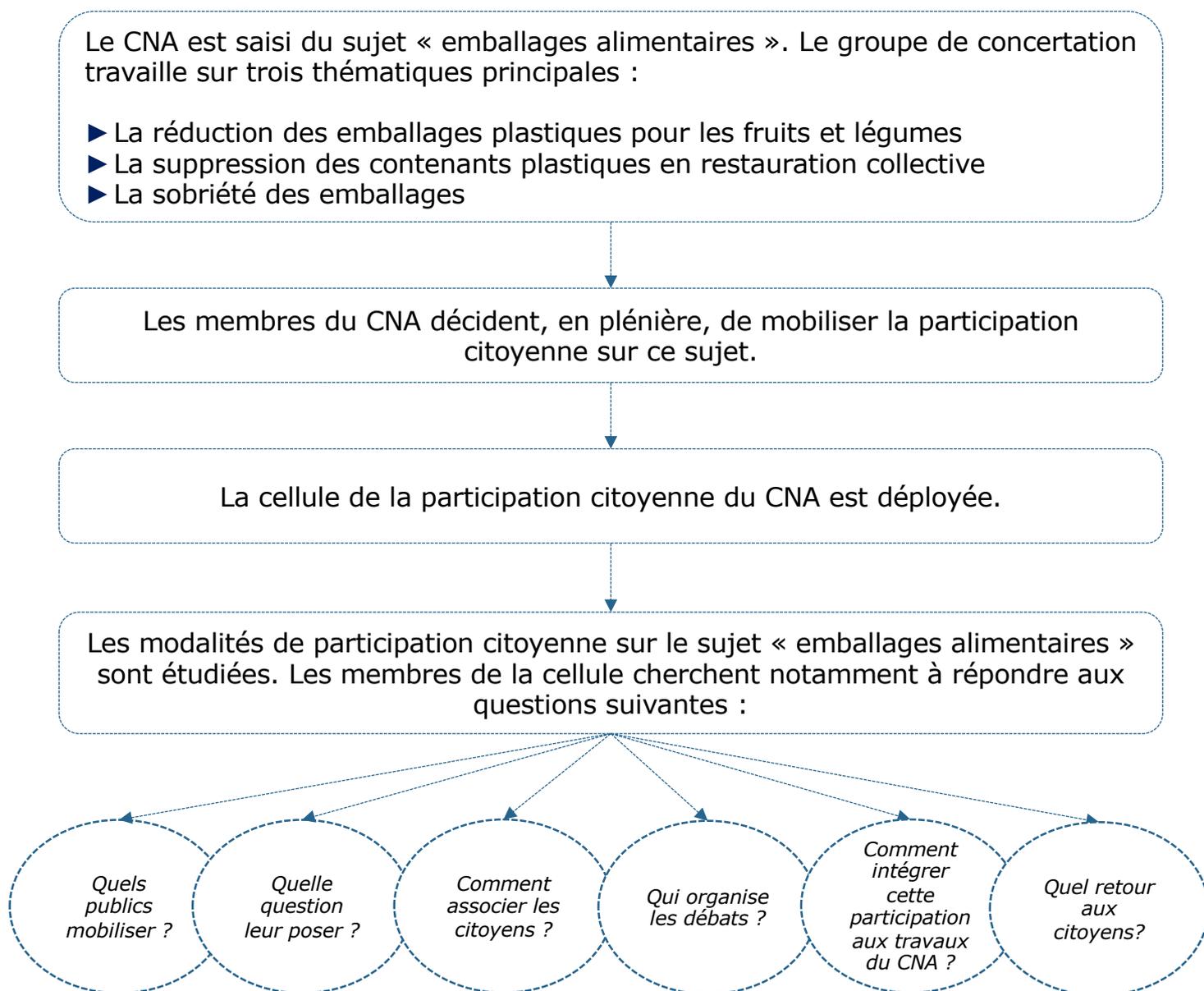
- ▶ Ancrer le rôle et l'action du CNA au plus près des acteurs territoriaux
- ▶ Parvenir à mobiliser des territoires en particulier
- ▶ Mobiliser à toutes les échelles
- ▶ Constituer un réseau d'acteurs territoriaux
- ▶ Faire remonter les problématiques spécifiques des territoires
- ▶ Intégrer les avis exprimés lors de l'atelier citoyen

## V. Participation citoyenne au CNA : l'exemple de la thématique « Emballages alimentaires »

Le sujet des emballages alimentaires a été retenu comme thématique pour **tester les modalités de participation citoyenne** au sein du CNA. L'objectif de cette expérimentation est d'**ajuster la méthodologie** retenue par le CNA grâce à une situation concrète. Le thème « emballages alimentaires » se prête bien à cet exercice car il s'agit d'une problématique du quotidien mobilisant plus facilement les citoyens que certains sujets pouvant être perçus comme trop techniques ou sectoriels.

L'intégration de la participation citoyenne aux travaux du CNA est le résultat d'un **processus** explicité ci-dessous.

### 1. Préparation du débat



## 2. Conduite du débat

La cellule de la participation citoyenne propose un dispositif participatif aux membres du CNA qui le valident ou l'ajustent.

Lancement et conduite des travaux citoyens en adéquation avec le dispositif participatif retenu en informant au préalable et de manière complète, pluraliste et contradictoire les citoyens.

Les résultats issus des travaux citoyens sont articulés aux travaux des membres du groupe de concertation du CNA.

## 3. Analyse du débat

La cellule de la participation citoyenne réalise le bilan du dispositif déployé dans le contexte de la thématique emballages alimentaires et identifie de potentielles pistes d'amélioration pour le déploiement de futurs dispositifs participatifs.

Le groupe de concertation fait un retour auprès des citoyens afin de donner à voir la manière dont la participation citoyenne a éclairé et intégré leurs travaux (avec les justifications associées).

## VI. Lexique

### Qu'est-ce qu'un avis du CNA ?

Les avis du CNA sont des écrits adressés à l'ensemble des **parties prenantes** des systèmes alimentaires, et en particulier aux décideurs, publics ou privés. Ils proposent des recommandations et ont ainsi pour but d'**enrichir la décision publique** et de **donner à voir les opinions** des différentes parties prenantes des systèmes alimentaires.

### Qu'est-ce qu'un dispositif participatif ?

Il existe plusieurs façons d'inclure le citoyen aux travaux du CNA (consultation numérique, débats citoyens etc.). Chacun de ces outils comporte des avantages et des limites. Afin d'**exploiter cette variété d'outils** de la manière la plus bénéfique possible, ils sont souvent combinés de sorte qu'un outil vienne pallier les limites d'un autre. C'est la **combinaison** de ces outils que l'on appelle un dispositif participatif. Un dispositif participatif a ainsi pour objectif la recherche d'une certaine **complémentarité** dans les outils qu'il comprend.

### Qu'est-ce qu'un garant ?

Un garant est chargé de veiller au **respect des principes du débat public** (donner le même poids à l'opinion de chacun, établir de bonnes conditions d'information du public, rendre compte des décisions prises après le débat public etc.) pendant toute la durée de sa mission. Il est tenu à une obligation de **neutralité**.

### Qu'est-ce qu'un groupe de concertation ?

Les groupes de concertation sont des **groupes de travail** dédiés à l'**étude d'un sujet** sur lequel le CNA doit produire un avis. Ces groupes sont constitués sur la base d'un appel à candidatures au sein du CNA plénier. Au CNA, il y a en moyenne 2 à 3 groupes de concertation qui travaillent en parallèle.

### Qu'est-ce qu'une recommandation du CNA ?

Les recommandations sont des **préconisations** que les membres du CNA formulent à l'attention des parties prenantes des systèmes alimentaires, et en particulier des décideurs à l'issue d'une phase de **débats** et d'auditions. Elles visent à **répondre aux enjeux** posés par la thématique traitée au sein du groupe de concertation. Lorsqu'une recommandation est considérée comme fondamentale, on parle de « recommandation phare ».